



Chers parents,

Vous venez d'inscrire votre enfant dans un établissement d'enseignement catholique. L'association de parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'APEL, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui vous représente en participant concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- accueil des nouveaux parents,
- mise en place des parents correspondants pour le collège,
- organisations de différentes manifestations (loto, kermesse, carnaval des 5 écoles, colis scolaire au collège, etc),
- soutien aux familles (aide à la parentalité, financier ...),
- participation aux éventuels conseils de discipline,
- représentation auprès de l'organisme de gestion (O.G.E.C),
- organisation de débats avec le soutien de l'APEL du Rhône

L'APEL, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec plus de 960 000 familles adhérentes sur le plan national, et 35 000 sur le plan départemental. Au sein de Jeanne D'arc Genas, cela représente plus de 900 familles. Porteuse de convictions éducatives fortes, l'APEL participe activement au débat éducatif national, et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement Catholique et des pouvoirs publics.

L'APEL, c'est enfin **4 services concrets** d'aide à la scolarité et à l'éducation au niveau national et départemental :

- **Famille et Education** : un magazine qui apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs. Compris dans la cotisation APEL, vous le recevez tous les deux mois à votre domicile.
- www.apel.fr , le site Internet du Mouvement des APEL qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants, et leur permet de partager leurs expériences sur des forums.
- **APEL Service : 01 46 90 09 60** (coût d'un appel local), un service téléphonique où des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques ou psychologiques.
- **Le Service d'information et de Conseil aux Familles**, qui propose un accueil personnalisé gratuit (APEL du Rhône – 13 Avenue des Saules. 69600 OULLINS) pour renseigner sur les études et les professions, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicap, adolescence...) : sur rendez-vous au 04.78.37.74.71 ou par courriel apeldurhone@gmail.com

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi l'adhésion à l'APEL sera portée sur la facture du 1^{er} trimestre pour un montant de **22 € PAR FAMILLE**. Vous devenez de fait adhérents de l'association de l'APEL, et bénéficiez d'une voix délibérative lors de l'Assemblée Générale.

Peu de temps après la rentrée de septembre, l'APEL Jeanne D'Arc Genas organisera l'Assemblée Générale qui vous permettra de nous rencontrer et d'avoir plus d'informations sur l'ensemble de nos actions.

Votre équipe de parents bénévoles de l'APEL

APEL Jeanne D'Arc

 5 Rue du Pensionnat - 69740 Genas

 : 06 13 67 15 33



: apel@jdagenas.org



@apeljdagenas